

Annexe : Pôle d'échange de Fos sur Mer

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

ORGANISMES SOLLICITES	TAUX SOLLICITES	MONTANTS SOLLICITES
Etat (FSIPL)	15,84 %	271 492 euros
Région (CRET 2018-2020)	15,76 %	270 000 euros
Métropole Aix-Marseille-Provence	68,4 %	1 171 932 euros
TOTAL	100 %	1 713 424 euros HT